

15-04-2019

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 15 AVRIL 2019 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil :

Mme Maryse Gouger, district n° 1;
M. Gyslain Loyer, district n° 2;

M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier, M. Jeannoé Lamontagne, est aussi présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marine Revol, est aussi présente.
Les conseillers MM. Denis Renaud et Sylvain Trudel sont absents.

170-2019

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Demande d'aide financière au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019: Mandat au directeur général et autorisation de signature de la demande et de la convention d'aide;
4. Adoption du Règlement d'emprunt 374-2019 – Agrandissement du dépôt des neiges usées;
5. Adoption du Règlement 375-2019 visant à modifier le règlement 040-2000 concernant les nuisances;
6. Adoption du Règlement 376-2019 relatif à la paix et au bon ordre applicable par les personnes mandatées par la Municipalité;
7. Adoption du Règlement 377-2019 visant à modifier le règlement numéro 258-2012 concernant le brûlage de l'herbe, des broussailles et des déchets;
8. Club de pétanque de Saint-Félix-de-Valois – Demande d'aide financière (assurance responsabilité);
9. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

171-2019

Demande d'aide financière au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019 – Mandat au directeur général et autorisation de signature de la demande et de la convention d'aide

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour le développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à financer la totalité du projet;

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu :

1. de mandater le directeur général à produire une demande d'aide financière, au montant de 50 000 \$ à déposer auprès du ministère de la Culture et des Communications, à signer ladite demande et à y joindre tous les documents afférents;
2. d'autoriser le directeur général à signer le document de la convention d'aide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

172-2019

Adoption du Règlement
d'emprunt 374-2019 –
Agrandissement du
dépôt des neiges usées

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du règlement d'emprunt n° 374-2019 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 240 123 \$ pour le projet d'agrandissement du dépôt des neiges usées, et pour payer cette somme, autoriser un emprunt par billets au montant de 240 123 \$;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé conformément à la *Loi*;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que le règlement n° 374-2019 soit adopté.

Ce règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 374-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

173-2019

Adoption du Règlement
375-2019 visant à modi-
fier le règl. 040-2000
concernant les nuisances

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du règlement n° 375-2019 visant à modifier le règlement 040-2000 concernant les nuisances;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé conformément à la *Loi*;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que le règlement n° 375-2019 soit adopté.

Ce règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 375-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

174-2019

Adoption du Règlement
376-2019 relatif à la paix
et au bon ordre
applicable par les
personnes mandatées
par la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du règlement n° 376-2019 relatif à la paix et au bon ordre applicable par les personnes mandatées par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé conformément à la *Loi*;

SUITE DE LA RÉOLUTION 174-2019

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que le règlement n° 376-2019 soit adopté.

Ce règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 376-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

175-2019

Adoption du Règlement 377-2019 visant à modifier le règl. 258-2012 concernant le brûlage de l'herbe, des broussailles et des déchets

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du règlement n° 377-2019 visant à modifier le règlement 258-2012 concernant le brûlage de l'herbe, des broussailles et des déchets;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé conformément à la *Loi*;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que le règlement n° 377-2019 soit adopté.

Ce règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 377-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

176-2019

Club de pétanque de Saint-Félix-de-Valois
Demande d'aide financière (assurance)

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'accorder une aide financière de 476,19 \$ au Club de pétanque de Saint-Félix-de-Valois afin de couvrir le coût de l'assurance responsabilité pour la couverture de 2019 à 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

177-2019

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 05.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier/directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».